LA LETTRE DU COMITÉ

Avril 2025

La nuit où l'État de droit en Tunisie a sombré

Cela fait maintenant plus de deux années que l'affaire dite du complot contre la sûreté de l'État occupe l'opinion publique tunisienne et internationale. Malgré une interdiction émise par le juge d'instruction aux médias de traiter du dossier, cette affaire judiciaire a été la plus importante depuis le coup d'État de Kaïs Saïed vu les profils des inculpés, qui sont des leaders politiques de premier rang, des partis politiques qui se sont opposés à Kaïs Saïed, des activistes de la société civile, des hommes d'affaires et d'autres encore que rien ne réunit a priori. La justice tunisienne, mise au pas par Kaïs Saïed et sa ministre de la Justice Leila Jaffel, n'ont cessé de violer les principes et les règles de procédure pénale et les droits les plus fondamentaux des détenus comme l'a constaté la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples dans son arrêt de mesures provisoires dans le cadre de l'affaire 04/2023.

LIRE L'EDITO

AINSI FONT FONT FONT … LES MINISTRES DE L'ÈRE KAÏS SAÏED !

Les numéros du Journal officiel des mois de février et de mars ne contiennent pratiquement aucune matière législative ; il s'agit plutôt d'arrêtés ministériels publiés pour annoncer l'ouverture de postes ou de concours, le plus souvent internes à l'administration, ainsi que des nominations. Bref, ce qui relève de la gestion administrative courante de l'État.

LIRE L'ARTICLE

Un avocat, quelques mots, la prison : où s'arrêtera Kaïes Saïed ?

Le lundi 21 avril au matin, alors qu'une conférence de presse se tenait à la Maison de l'Avocat à Bab Bnet, à Tunis, pour mettre en lumière le scandale du 18 avril 2025 et les violations commises par la 5ème chambre criminelle du Tribunal de Première instance de Tunis

LIRE L'ARTICLE

Drame d'El Mazzouna : ce n'est pas le mur qui a tué, mais l'indifférence et la négligence de l'État

Le 14 avril 2025, à El Mazouna, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, trois lycéens sont morts, écrasés par un mur effondré dans leur établissement. Deux autres élèves ont été grièvement blessés. Ce mur, fissuré depuis des années, est l'image crue d'une violation structurelle des droits humains :

LIRE L'ARTICLE

Les conseils locaux, régionaux et de district : symbole d'un pouvoir sans contrepoids

Alors que la Tunisie vit une profonde régression démocratique, la promulgation de la loi organique n°4/2025 vient donner un semblant de légitimité à des institutions vides de contenu. Les conseils locaux, régionaux et de district mis en place sous l'égide de Kaïs Saïed incarnent moins une avancée vers la démocratie participative qu'une nouvelle illustration de la verticalité autoritaire du régime.

LIRE L'ARTICLE

Antisionisme et antisémitisme : un enjeu crucial pour les défenseurs des droits humains

En ce qui concerne le Moyen Orient, les défenseurs des droits humains sont aujourd'hui confrontés à deux exigences : celle de lutter contre l'anéantissement des Palestiniens par un État israélien dirigé par une extrême-droite suprémaciste et coloniale, et celle de combattre l'antisémitisme et tous les racismes, combat fondamental dont ils doivent s'emparer.

LIRE L'ARTICLE

Interdiction de la simulation d'un procès équitable à Tunis : une atteinte grave aux libertés fondamentales

Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) exprime sa plus vive indignation face à l'interdiction par les forces de sécurité tunisiennes d'une action symbolique et pacifique : la simulation d'un procès équitable prévue ce mercredi 10 avril 2025 à la salle Le Rio à Tunis.

LIRE LE COMMUNIQUE

Tunisie : écologie populaire et résistances citoyennes face à l'autoritarisme

Dans l'ombre des crises politique et économique, une autre lutte se mène en Tunisie : celle pour un environnement vivable et une transition écologique juste. Portées par une société civile dynamique mais fragilisée, les mobilisations environnementales s'affirment comme des formes de résistance citoyenne face à un régime de plus en plus autoritaire.

LIRE L'ARTICLE

Les prisons tunisiennes sont-elles devenues des mouroirs ? Le cas Adel Dridi, une mort de plus dans l'indifférence carcérale

Le 6 avril 2025, Adel Dridi, homme d'affaires controversé au cœur d'un vaste scandale financier, est retrouvé mort dans sa cellule à la prison de Mornaguia. Son corps découvert par ses codétenus au petit matin, a été transféré sur ordre du Parquet vers l'Institut médico-légal afin d'élucider les causes du décès.

LIRE L'ARTICLE

Décès d'Ali Ghedamsi en détention : une mort évitable, un système judiciaire et pénitentiaire coupable

À la suite du décès tragique de feu Ali Ghedamsi, homme d'affaires originaire de Sousse, survenu le 30 mars 2025 dans la prison civile de Messaâdine où il était détenu, le CRLDHT exprime sa profonde consternation face au silence suspect et indécent des autorités carcérales et du ministère de la Justice, autorité de tutelle

LIRE L'ARTICLE

Crise budgétaire et dette publique en Tunisie : quelles alternatives durables et respectueuses des droits humains ?

Organisée dans un contexte d'asphyxie économique et de dérive autoritaire, la conférence Liqaet du 9 avril a réuni deux politistes, Hamza Meddeb et Michaël Ayari, autour de la crise budgétaire et de l'explosion de la dette publique en Tunisie.

LIRE L'ARTICLE

La revue de presse de l'ADLI : un outil d'information dans un paysage tunisien brouillé

L'Association pour la Défense des Libertés Individuelles (ADLI) publie, semaine après semaine, une revue de presse riche, rigoureuse et engagée. À l'heure où l'espace médiatique tunisien est sous pression et où les voix critiques sont de plus en plus réduites au silence, cette initiative éditoriale fait œuvre de service public militant. Elle donne à lire, à comprendre et à penser — autrement.

LIRE L'ARTICLE

CRLDHT
21ter rue voltaire
75011 Paris

crldht@proton.me
+33 (0)1 23 45 67 89

Privacy
Imprint
Unsubscribe